

Matin Philo : Le droit d'avoir des droits
(Quentin Landenne, FNRS/USL-B)

Indications bibliographiques, pour aller plus loin...

5. Les droits humains peuvent-ils encore prétendre à l'universel ?

Si les droits humains ne peuvent se passer d'une prétention à l'universalité, par quelle voie peut-on l'honorer dans un contexte global de diversité profonde des visions du monde ?

K.O. Apel, « L'éthique de la discussion: sa portée, ses limites », trad. C. Bouchindhomme, in *Encyclopédie philosophique universelle*, Paris, Puf, 1989, p. 154-164.

A. Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Paris, 1955.

J. Donnelly, « Cultural Relativism and Universal Human Rights », *Human Rights Quarterly*, vol. 6, n°4, p. 400-419.

F. Fanon, *Les Damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002.

J. Habermas, *Morale et communication*, trad. Ch. Bouchindhomme, Paris, Cerf, 1986.

J. Habermas, *Droit et démocratie*, trad. R. Rochlitz et C. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 1997

A. Mbembe, S. Balakrishnan, « Pan-African Legacy, Afropolitan futures : a conversation with Achille Mbembe », in *Transitions*, n° 120, 2016, p. 28-37.

J. Rawls, *Théorie de la justice*, trad. C. Audard, Paris, Points, 2009.

J. Rawls, *Libéralisme politique*, trad. C. Audard, Paris, Puf, 2012.

M. Sandel, « The procedural Republic of the unencumbered Self », in *Political Theory*, n°12, 1984, p. 81-96.

C. Taylor, « Conditions for an unforced consensus on Human Rights », in Obrad Savic (ed.), *The Politics of Human Rights*, London, Vero, 1999, p. 101-119.

M. Walzer, « Les deux universalismes », *Esprit*, 1992, n°187, p. 114-133.